



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRICHEMENT POUR L'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE
PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE VERT

Demandeur : SARL MAGUIDE
Représentée par M. GODFROY François-Xavier

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de VERT (40420) durant **34 jours consécutifs du vendredi 16 juin 2017 au mercredi 19 juillet 2017 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

M. Philippe LAFITTE, géomètre-expert est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment, la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de VERT aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mardi de 09 h 00 à 13 h 00, le mercredi de 13 h 45 à 17 h 45, le vendredi de 09 h 00 à 13 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 45 et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Le dossier sera par ailleurs consultable sur le site internet des services de la Préfecture des Landes <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>

Les observations pourront être adressées par écrit à M. Philippe LAFITTE, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de VERT ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.vert@wanadoo.fr pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public, en libre accès et gratuitement pour consulter le dossier aux jours et heures habituelles d'ouverture du public à la mairie de VERT.

M. Philippe LAFITTE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

vendredi 16 juin 2017 : de 09 h 30 à 11 h 30
mardi 04 juillet : de 09 h 30 à 11 h 30
mercredi 19 juillet 2017: de 15 h 00 à 17 h 00

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de VERT et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) et sur le site internet des services de la Préfecture des Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET